

gnement facultatif et autorisait à le faire donner dans l'école en-dehors des heures de classes par des maîtres patentés, ont fait signer par les pères de famille des déclarations de leur volonté que leurs enfants reçussent l'enseignement religieux. Parmi les maîtres laïques, un bon nombre a consenti à donner cet enseignement. Cela ne faisait pas l'affaire de la municipalité. Aussi elle cherche autre chose. Le crucifix doit se trouver, de par la loi, dans les écoles ; il est considéré comme un meuble scolaire, et bien que l'enseignement religieux soit banni de l'école, sa plus haute expression, le crucifix, est resté. On fait maintenant circuler dans le public des pétitions pour demander qu'on arrache le Christ des murs de l'école, et quand le mouvement aura pris un peu d'extension, la ville alors se mettra elle-même en avant.

— Comme on le voit, tout n'est pas rose dans l'administration bloccarde et la conduite des catholiques l'empêche de faire tout le mal qu'elle voudrait. Les Romains commencent aussi à se remuer ; ils s'organisent, et sous la direction et l'impulsion de Pie X, prennent contact entre eux, se sentent les coudes et unissent leurs efforts. Je ne crois pas que les catholiques veuillent dans les prochaines élections qui se feraient en novembre, assure-t-on, entrer en lice. Le pape maintient encore le *non expedit*, et puis il y aurait le grave danger d'être battu et de faire former à la Chambre le bloc contre les catholiques coupables d'être en minorité. C'est là un des périls les plus considérables que l'on aurait à courir, et qu'il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de conjurer.

— La pinacothèque Vaticane a été installée par Pie IX au commencement de son pontificat. Les locaux où il réunit ces chefs-d'œuvres n'étaient pas très solides, aussi était-on obligé d'user de certaines précautions et d'empêcher l'affollement des visiteurs, qui n'entraient que par groupe de trente ou qua-